



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**LUNDI 3 AVRIL 2023**  
**18 HEURES 15**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à dix-huit heures quinze,  
Le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt neuf mars 2023,  
S'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal en mairie annexe,  
Sous la présidence de M. Vincent Michaut, Maire,

Présents : Mesdames RENAUD, RIBEIRO, GADOIS, PEIXOTO, SOREAU, COULMEAU, NICOULAUD.  
Messieurs MICHAUT, VASSELON, NICOULAUD, CHABASSOL, TOUSSAINT, POUGET, GABEAU,  
BERTHIER, PREVOT, MARSEILLE, DELPLANQUE, GIRBE, LETOURNEUR.

Absents : M. PINTO, Mme DURAND, Mme MELINE.

Pouvoirs : M. PINTO donne pouvoir à M. TOUSSAINT, Mme DURAND donne pouvoir à Mme RENAUD.

Secrétaire de séance : Mme NICOULAUD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées en conseil municipal est la suivante :

<b>1</b>	<b>N°31-23</b>	Fixation des taux d'imposition directe locale pour 2023	Approuvée
<b>2</b>	<b>N°32-23</b>	Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2024	Approuvée
<b>3</b>	<b>N°33-23</b>	Approbation et autorisation de signature de la convention avec l'Open d'Orléans	Approuvée
<b>4</b>	<b>N°34-23</b>	Approbation et autorisation de signature de la convention avec l'association « Les potagers de la Jonchère »	Approuvée
<b>5</b>	<b>N°35-23</b>	Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal	Approuvée
<b>6</b>	<b>N°36-23</b>	Approbation et autorisation de signature de la convention avec le BRGM	Approuvée

Affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune le 07 avril 2023.